

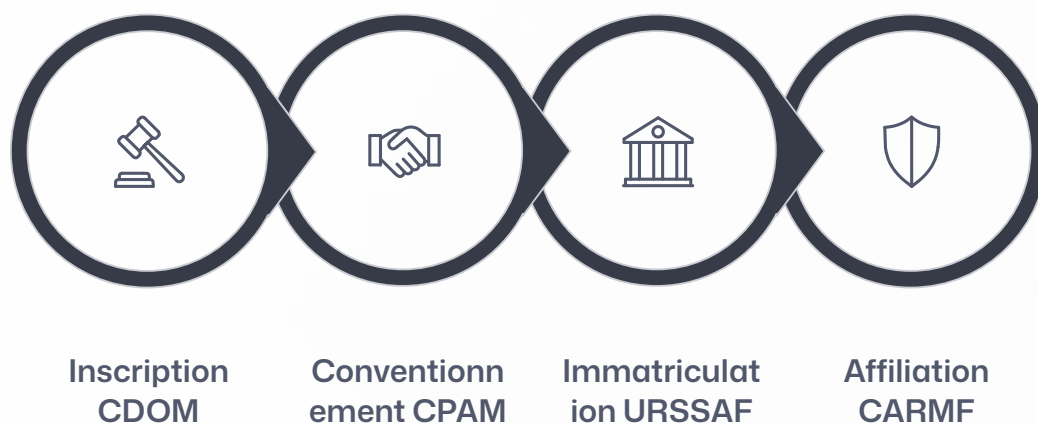
Guide stratégique et opérationnel de l'installation en hématologie clinique libérale en France

L'installation d'un jeune hématologue clinicien en milieu libéral au sein du système de santé français contemporain constitue un défi entrepreneurial et médical de haute technicité. Cette transition nécessite une compréhension holistique des leviers administratifs, des architectures juridiques et des mécanismes de tarification complexes. L'hématologie impose une organisation rigoureuse, articulée entre un cabinet de consultation et un plateau technique hospitalier privé pour la réalisation des chimiothérapies et le suivi des hospitalisations complètes.



Le cadre administratif et les jalons de la création d'activité

Le parcours débute par une séquence de démarches obligatoires conditionnant la validité de l'exercice et la fluidité des flux financiers futurs.



Chaque étape conditionne la suivante : sans numéro RPPS, aucun conventionnement n'est possible ; sans conventionnement, aucun flux de remboursement ne peut être déclenché. La rigueur dans l'enchaînement de ces démarches est donc absolument déterminante.

L'inscription ordinale et la genèse de l'identité numérique

La pierre angulaire est l'inscription au tableau du **Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM)** du département d'exercice. Le dossier doit comporter les diplômes de docteur en médecine et de DES en hématologie. Le Conseil délivre une attestation mentionnant le **numéro RPPS** (identifiant à 11 chiffres).

Cet enregistrement déclenche la commande de la **Carte de Professionnel de Santé (CPS)** ou e-CPS, indispensable pour :

- La signature des feuilles de soins
- L'accès au DMP (Dossier Médical Partagé)
- L'usage des messageries sécurisées (MSSanté)

☐ Le numéro RPPS est l'identifiant numérique unique du praticien. Il conditionne l'ensemble des démarches ultérieures auprès de la CPAM, de l'URSSAF et de la CARMF.



Conventionnement, immatriculation sociale et fiscale

Le conventionnement CPAM

Le praticien doit se rapprocher de la CPAM pour définir son **secteur conventionnel** :

- **Secteur 1** : tarifs opposables
- **Secteur 2** : honoraires libres
- **OPTAM** : dépassements encadrés avec remboursement patient optimisé

Cet enregistrement permet l'affiliation au régime des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés (PAMC).

Immatriculation sociale et fiscale

L'activité doit être déclarée auprès de l'**URSSAF** (guichet unique des formalités) dans les **8 jours** suivant le début d'activité pour l'attribution du numéro SIRET.

L'affiliation à la **CARMF** (retraite et prévoyance) est obligatoire dans les **30 jours**.

Tableau récapitulatif des démarches obligatoires

Voici le récapitulatif des organismes, fonctions et délais impératifs à respecter lors de l'installation en libéral :

Organisme	Fonction	Délai impératif
CDOM	Inscription et attribution du numéro RPPS	Avant le début d'exercice
CPAM	Conventionnement et choix du secteur (1, 2 ou OPTAM)	Dès obtention du RPPS
URSSAF	Immatriculation SIRET et cotisations sociales	Sous 8 jours
CARMF	Retraite et prévoyance obligatoire	Sous 30 jours
Assureur RCP	Responsabilité Civile Professionnelle	Avant tout acte médical

📌 La Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) doit impérativement être souscrite avant tout premier acte médical. C'est une obligation légale et déontologique.

Architecture juridique : Arbitrage entre exercice solo et groupé

Le choix de la structure juridique conditionne la fiscalité, la protection patrimoniale et les modalités de partage des charges. Trois grandes options s'offrent à l'hématologue libéral.



Entreprise Individuelle (EI)

L'EI séduit par sa **simplicité administrative**. Le médecin perçoit directement ses honoraires. Fiscalement, les bénéfices sont imposés en **BNC** (micro-BNC si recettes < 77 700 € ou déclaration contrôlée au-delà).



Société Civile de Moyens (SCM)

La SCM permet le **partage des frais** (loyer, secrétariat, logiciels) sans mise en commun des honoraires. Chaque associé reste responsable de sa pratique et est imposé sur son bénéfice individuel. Ce modèle est idéal pour des cabinets regroupant hématologues, oncologues et radiothérapeutes.



SELARL et SELAS

Les SEL permettent de **dissocier le revenu du praticien du bénéfice de la société**, souvent assujettie à l'Impôt sur les Sociétés (IS). Cela offre une souplesse de gestion de la trésorerie et une protection patrimoniale renforcée (responsabilité limitée aux apports).

Équation financière : Investissements et frais de fonctionnement

L'investissement matériel initial

Le cabinet doit assurer des conditions d'examen optimales pour des patients fragiles :

- **Fauteuil de prélèvement électrique multipositions** (ponctions de moelle) : environ **2 200 €**
- **Table d'examen électrique à trois plans** : entre **2 000 € et 2 400 €**
- **Petit matériel de diagnostic** (tensiomètre, oxymètre) : environ **500 €**

Charges fixes et secrétariat

- **Loyer** : de 300 € à 1 800 € mensuels selon la zone
- **Secrétaire médicale interne** : environ 2 700 € à 3 500 € (coût total employeur)
- **Télésecrétariat externalisé** : entre 500 € et 1 200 € par mois
- **Agenda type Doctolib** : environ 135 € – 139 €/mois

2...

Fauteuil électrique

Multipositions pour ponctions de moelle

2...

Table d'examen

Électrique à trois plans (maximum)

1...

Loyer max

Mensuel selon la zone géographique

3...

Secrétariat interne

Coût total employeur mensuel (maximum)

Stratégies d'implantation et aides financières

L'installation en **Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)** peut ouvrir droit au **CAIM** (aide de **50 000 €** pour un engagement de 5 ans). En **Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)**, des exonérations d'impôt sur le bénéfice sont possibles pendant **5 ans**.

Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)

CAIM : 50 000 € d'aide à l'installation pour un engagement de 5 ans d'exercice dans la zone.

Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Exonérations d'**impôt sur le bénéfice** possibles pendant **5 ans** pour encourager l'installation en milieu rural.

Nomenclature et ingénierie de la tarification en 2026

En 2026, la composante « **travail médical** » de la CCAM est revalorisée avec un **facteur de conversion** à 0,47 €.

Consultations et avis ponctuel

Avis Ponctuel de Consultant (APC) – 60 €

Le patient doit être adressé par son médecin traitant et ne pas avoir été vu dans les **4 mois** précédents.

Majoration MIS – 30 €

Pour l'**annonce et la mise en place d'une stratégie thérapeutique de cancer**.

Majoration MPB – 30 €

Pour la **mise en place d'un traitement par biothérapie**.

Actes techniques (CCAM)

Code CCAM	Acte	Tarif
FDHB001	Ponction de moelle osseuse	9,60 €
FDHB002	Biopsie Ostéomédullaire (BOM)	62,70 €
FDHB004	Acte combiné ponction + biopsie	67,50 €

Écosystème de soins : Partenariats Biologiques et Pathologiques

L'hématologue clinicien est le **pivot d'un réseau technique externalisé**. La qualité des partenariats biologiques et pathologiques conditionne directement la pertinence diagnostique et la fluidité du parcours patient.

Partenariat avec le Laboratoire de Biologie Médicale (LBM)

Une **convention de prélèvement** est indispensable entre le clinicien et le LBM pour définir :

- Les procédures logistiques (manuel de prélèvement ISO 15189)
- Le transport des échantillons

Le LBM assure le **conseil biologique** (hémostase, cytométrie en flux) et fournit les supports de prélèvement compatibles.

Coopération avec l'Anatomie et Cytologie Pathologiques (ACP)

Le pathologiste est **crucial pour le diagnostic des BOM et biopsies ganglionnaires**. Le partenariat doit garantir des **circuits rapides** pour :

- Les examens extemporanés
- Les suspicions d'hémopathies aiguës

Gestion des actes innovants et contournement du défaut de prise en charge

Certains actes essentiels ne sont pas encore inscrits à la NABM, générant un **reste à charge pour le patient**. Des stratégies spécifiques permettent de contourner cette difficulté.



Séquençage haut débit (NGS)

Le NGS est répertorié dans la **Liste des Actes Hors Nomenclature (LAHN, ex-RIHN)**. Coûts : forfaits variant de **882 € à 2 205 €**.

Contournement : Pour éviter la facturation au patient en libéral, l'hématologue peut adosser sa prescription à un établissement de santé partenaire (clinique/hôpital). L'établissement sollicite alors une **dotation MERRI G03** pour couvrir le coût de l'acte réalisé par le laboratoire effecteur.



Dosage des chaînes légères libres sériques (CLL – Freelite)

Le dosage des CLL (kappa/lambda) est **indispensable pour le suivi du myélome** mais reste souvent « **Hors Nomenclature** » (HN).

Stratégie : Dans l'attente d'une inscription à la NABM (en cours d'évaluation par la HAS), certains LBM prennent le coût à leur charge dans le cadre de forfaits globaux de prestation avec les cliniques, ou le facturent au patient après information et devis.

L'exercice en clinique privée et le milieu hospitalier

Le praticien est lié à la clinique par un **contrat d'exercice libéral**. En contrepartie de la mise à disposition des lits, de l'HDJ et du personnel, il verse une **redevance** (généralement **4 % à 10 % des honoraires**).

1

Hôpital de Jour (HDJ)

Le médecin facture ses **consultations et actes CCAM**, tandis que la clinique perçoit le **forfait de séjour (GHS)**.

2

Hospitalisation complète

Honoraires de surveillance basés sur la **lettre clé C (ou CS)** avec coefficients dégressifs (**C x 0,8 du 1er au 20ème jour**).

3

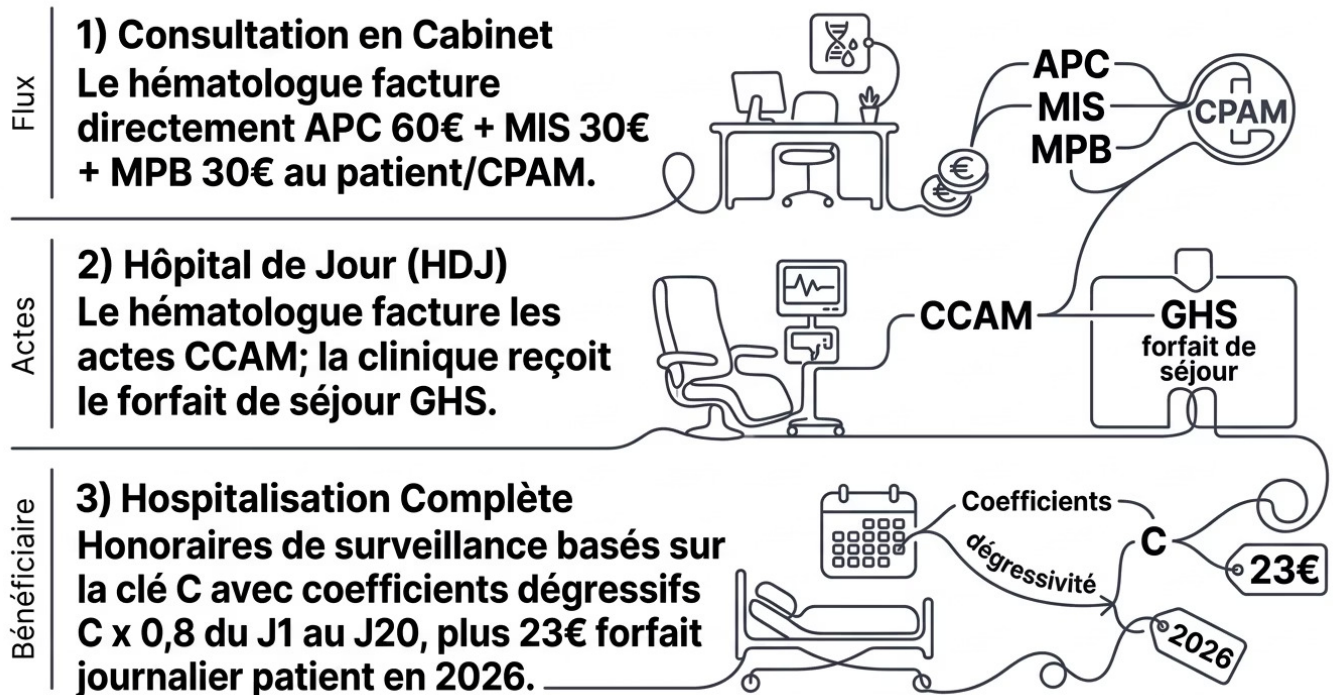
Forfait hospitalier 2026

23 € par jour à la charge du patient.



Synthèse des flux financiers : cabinet, HDJ et hospitalisation

La compréhension des flux financiers entre le praticien libéral et la clinique privée est essentielle pour optimiser la rentabilité de l'activité et anticiper les charges.



La redevance versée à la clinique (4 % à 10 % des honoraires) constitue la contrepartie directe de l'accès aux infrastructures hospitalières, au personnel soignant et aux équipements techniques nécessaires à la prise en charge des hémopathies.

Conclusion : Sécuriser les parcours diagnostiques et les partenariats stratégiques

En conclusion, l'hématologue clinicien doit **sécuriser ses parcours diagnostiques** en formalisant des partenariats avec des structures hospitalières bénéficiant de **dotations MERRI** pour les actes NGS et en optimisant ses conventions avec des **LBM experts** pour les analyses spécialisées.

1 Formaliser les partenariats hospitaliers

S'adosser à un établissement de santé partenaire bénéficiant de dotations **MERRI G03** pour couvrir les actes NGS hors nomenclature et éviter le reste à charge patient.

2 Optimiser les conventions avec les LBM experts

Négocier des **forfaits globaux de prestation** incluant les analyses spécialisées (CLL Freelite, cytométrie en flux, hémostase) dans le cadre de conventions structurées ISO 15189.

3 Maîtriser l'ingénierie tarifaire CCAM 2026

Exploiter l'ensemble des majorations disponibles (MIS, MPB, APC) et les actes combinés (FDHB004) pour optimiser la valorisation de l'activité clinique et technique.

Sources et références bibliographiques

Ce guide s'appuie sur les sources officielles et professionnelles suivantes :

1. Les 7 démarches administratives à effectuer avant de vous lancer — *MACSF*, macsf.fr

2. Les étapes de l'installation — *URPS Médecins AuRA*, urps-med-aura.fr

3. Guide pratique du médecin pour choisir son mode d'exercice — *Ramsay Santé*, praticien.ramsaysante.fr

4. Guide de la nomenclature en médecine spécialisée janvier 2021 — *Les Spécialistes CSMF*, lesspecialistescsmf.org

5. Médecin libéral : quel statut juridique pour s'installer ? — *Docteur House*, docteur-house.fr

6. SCM médecin : pourquoi et comment créer une Société Civile de Moyens — *ComptaSanté*, comptasante.fr

7-8. Tarifs conventionnels des médecins — *Ameli.fr* ; Nomenclature des actes cliniques — *SFHGL*

9. S'installer en libéral — *Conseil national de l'Ordre des médecins*, conseil-national.medecin.fr

10-12. Statut et comparatifs juridiques — *Doctolib Pro* ; Matériel médical — *Girodmedical*, *Leboncoin*

13-14. Forfait Médecin Traitant 2026 — *Ameli.fr* ; FMT — *OMNIPrat*, omniprat.org

15. Aide installation médecin : aides financières en zone ZIP/ZAC — *Ramsay Santé*, praticien.ramsaysante.fr

16-17. Hospitalisation onco-hématologie — *Hôpital Privé du Confluent* ; Transfert d'activité HDJ hématologie — *Onco-HDF*, onco-hdf.fr

18-19. Comparatif logiciel médical — *Indy*, indy.fr ; Aides à l'installation médecin — *URSSAF*, urssaf.fr